# Dossier de demande d'autorisation environnementale. Contenu

## Revue - Vie Communale

### Source - JO

Le décret n° 2018-797 du 18 septembre 2018 précise le contenu du dossier de demande d‘autorisation environnementale prévu par le nouveau chapitre unique du titre VIII du livre I

er

du code de l'environnement en indiquant les pièces et autres documents complémentaires à apporter à ce dossier au titre des articles L 181-8 et R 181-15 du même code. Il présente les pièces, documents et informations en fonction des intérêts à protéger ainsi que celles au titre des autorisations, enregistrements, déclarations, absences d'opposition, approbations et agréments dont l'autorisation tient lieu.